



Contrat assistante éducative

Par Soiangel

Bonsoir

Combien de temps avons nous pour signer un contrat ade proposé par les services sociaux ?

Par kang74

Bonjour

Il faut mieux le faire rapidement, avant que cette proposition évolue vers quelque chose de moins souple .

Si un tel contrat est proposé c'est qu'il y en a besoin pour les enfants .

Il ne faudrait pas laisser les services sociaux interpréter que vous ne voulez pas en prendre conscience, et donc ne voulez pas assumer les besoins de vos enfants .